

# CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU DE SEANCE

#### Séance du 31 août 2023 à 19 heures 30 minutes Salle du conseil municipal

#### Présents:

Mme CANE Nathalie, Mme CLAU Nadine, Mme DABAN Marie-Françoise, Mme FALGA Karine, Mme GUESDON Nicole, Mme KRIMM Delphine, M. MARIOT Alexandre, M. MIETTE Pierre, Mme MOREL Michelle, M. PEYRUSSE Jean-Luc, M. PREVEDELLO Xavier

Absent(s):

Mme FOURNIER Céline

Excusé(s):

M. AVERSENG Patrick, M. CHAUVIERES Morgan, M. FOSSEZ Eric

Secrétaire de séance : Mme KRIMM Delphine

Président de séance : M. PREVEDELLO Xavier

1 - Approbation PV séance du 20 juin 2023

VOTE: Adoptée à l'unanimité

2 - Restitution caution logement n°2 Palulos 1

VOTE : Adoptée à l'unanimité

3 - Demande de subvention ALAE 2022-2023

VOTE: Adoptée à l'unanimité

4 - Demande de subvention voyage scolaire 2023

VOTE : Adoptée à l'unanimité

5 - Finances - admission en non-valeur

VOTE : Adoptée à l'unanimité

6 - Finances - poursuites en recouvrement

VOTE : Adoptée à l'unanimité

7 - Finances - DM n°1

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### 8 - Subvention - avenant n°1 au contrat d'équipement

L'avenant au contrat d'équipement sera proposé pour la prochaine commission permanente du conseil départemental, il est envisagé d'y intégrer les travaux supplémentaires de la salle polyvalente dont on attend encore une estimation pour une partie.

## 9 - Participation de la commune aux frais transports scolaires

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### 10 - RH - Suppression de deux emplois permanents

VOTE: Adoptée à l'unanimité

#### 11 - RH - création d'un emploi permanent

VOTE : Adoptée à l'unanimité

#### 12 - RH - Attribution chèques cadeaux agents

VOTE: Adoptée à l'unanimité

# 13 - Convention mise à disposition de services suite au transfert partiel de compétences techniques

VOTE : Adoptée à l'unanimité

### 14 - Remplacement délégué asso Canal des 2 mers

VOTE: Adoptée à l'unanimité

# 15 - Modification des noms de rues, chemins et voies communales

Une commission d'élus composée de M. Miette, Mmes Clau, Cane et Daban est constituée afin de travailler sur une mise en conformité des noms de voies de la commune et ainsi mettre à jour le tableau de voirie communal.

#### 16 - Questions diverses

<u>Cimetière</u>: nous avons beaucoup de doléances sur l'état du cimetière qui serait laissé à l'abandon : le conseil municipal tient à rappeler que l'utilisation de produits phytosanitaires est dorénavant interdite pour les collectivités. Le désherbage manuel et mécanique est privilégié mais nécessite des passages plus fréquents et donc beaucoup plus de main d'œuvre. Il est proposé de revêtir les allées latérales de fraisat afin de faciliter leur entretien. Le chiffrage de l'opération est en cours.

Rappel sur le congrès départemental des maires le samedi 30 septembre 2023 à Montauban.

Information sur les élections européennes qui auront lieu le dimanche 9 juin 2024.

Projet de micro-crèche : un porteur de projet privé diffuse actuellement une enquête sur les besoins des administrés, monsieur le maire indique que la recherche d'un lieu d'accueil éventuel est en cours sur la commune.

Travaux salle polyvalente : l'acoustique de la salle polyvalente risque de poser problème pour sa réouverture, un chiffrage de revêtement de plafond est en cours de réalisation et sera à prévoir en travaux supplémentaires.

Pour financer une partie de cet investissement supplémentaire, il est envisagé la vente d'actifs tels que : le terrain de l'annexe des ateliers, le lac de l'Hermitage, l'étage du bâtiment de la Poste ou encore la maison communale, une estimation de ces biens doit être effectuée rapidement.

Monsieur le maire informe que Monsieur le sénateur François Bonhomme viendra prochainement à la rencontre des élus pour échanger.

Monsieur le maire indique que la commission électorale doit être renouvelée, il propose de reconduire Monsieur Patrick Averseng en tant que conseiller municipal et propose Mme Chauvières Raymonde, Mme Badens Marie-Josée et Monsieur Rumeau Jean-Luc au choix de Monsieur le Préfet.

Monsieur Peyrusse fait remarquer que l'absence répétée d'un conseiller municipal nuit au bon fonctionnement du conseil, monsieur le maire indique qu'il va s'entretenir avec l'élu en question afin de déterminer ses intentions.

La séance est levée à 21h55.

Le Secrétaire de séance, D. KRIMM Fait à SAINT PORQUIER Le Maire, X. PREVEDELLO